

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 18 Novembre 1890

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 3 novembre, a nommé M. James Dupas, Consul de Monaco à New-York, en remplacement de M. Léon Déjardin, démissionnaire.

Par Ordonnance Souveraine en date du 8 du même mois, M. Charles Tobon a été nommé huissier près le Tribunal Supérieur, en remplacement de M. Alexis-Emmanuel-Marcellin Mars, révoqué.

NOUVELLES LOCALES

A l'occasion de sa fête, le Prince a reçu des adresses du Corps Consulaire, du Conseil d'État, des Magistrats et des Fonctionnaires, du Maire, de ses Adjoints, de la Commission Communale, des Officiers, etc.

Le L^o-Colonel Comte d'Orémieux, Aide de Camp de service, a transmis aux signataires les remerciements de Son Altesse Sérénissime.

La Saint-Albert

Les deux jours par lesquels la population monégasque a célébré la fête de son Souverain ont été favorisés par un temps radieux.

Dès vendredi, les rues et places de Monaco et de la Condamine offraient aux regards le plus gracieux coup d'œil. Partout des drapeaux, des guirlandes, de verres de couleurs ou de lanternes vénitienes. Chacun a tenu à participer à l'allégresse générale, étrangers et Monégasques se sont unis dans un même sentiment de reconnaissance, afin de fêter dignement la Saint-Albert.

Suivant la tradition, qui veut que la fête du Souverain soit toujours inaugurée par la charité, M. le Maire de Monaco fait, dans l'après-midi de vendredi, une abondante distribution de secours aux pauvres. MM. les curés de nos trois paroisses ont également été chargés de répartir des aumônes dans chacune d'elles.

Le soir, à 8 heures, la Société Philharmonique a exécuté, sur la place du Palais, quelques morceaux choisis de son répertoire, puis Stevano a tiré un feu d'artifice qui, de l'esplanade de la batterie, a pu se voir admirablement de la Condamine et de Monte Carlo. Plusieurs pièces de ce feu ont été justement admirées, ainsi que les illuminations, notamment celles du Palais, du Gouvernement, de la caserne des Gardes d'honneur et de la caserne des Carabiniers, celles des collèges Saint-Charles, de la Visitation, des écoles communales, etc. Nous ne pouvons tout citer, car il n'y avait dans la vieille ville, pas une maison, pas une fenêtre qui ne fut pavoisée et illuminée. La Condamine resplendissait aussi de mille feux.

La retraite aux flambeaux, qui terminait cette première journée, a parcouru les rues de Monaco et de la Condamine au milieu d'une foule joyeuse

et enthousiaste ; sur son passage, s'allumaient de tous côtés, des feux de bengale et des pièces d'artifice.

Le lendemain matin, S. Exc. le Gouverneur Général, les officiers de la maison du Prince, le Corps consulaire et les fonctionnaires de l'ordre judiciaire et administratif, les chefs des services mixtes : postes et télégraphes, chemin de fer, douanes, ont assisté, à la Cathédrale, à la messe solennelle et au *Te Deum*. M^{gr} l'Evêque officiait ; dans le transept était massée la Compagnie des Gardes d'honneur. La maîtrise et l'orchestre ont exécuté plusieurs morceaux de la messe de Cherubini, de Gounod et autres, ainsi que le *Te Deum*, de M. Bouault, organiste, sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle.

A l'issue du service divin eut lieu la revue d'honneur sur la place du Palais, puis M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, a reçu dans un déjeuner offert au Gouvernement, MM. les Consuls accrédités à Monaco, les Officiers de la Maison de Son Altesse Sérénissime, S. G. M^{gr} l'Evêque et ses Vicaires Généraux, le Président du Tribunal Supérieur, l'Avocat Général, les Membres du Conseil d'Etat et de l'Ordre de Saint-Charles, M. le Directeur Général de la Société des Bains, le Major des Gardes, le Commandant des Carabiniers, le Capitaine du port, le Capitaine des Pompiers, M. le Directeur de la Police et les principaux fonctionnaires de nos diverses administrations.

Au dessert, M. le Baron de Farincourt a, en termes émus, évoqué le douloureux souvenir du 10 septembre 1889, « jour tristement mémorable « où le Prince, qui a été pour moi le meilleur des « maîtres, fut ravi à l'amour de ses sujets et rendit « sa grande âme à Dieu. »

Sans répéter ce qu'avait déjà dit si éloquemment M^{gr} Theuret dans l'oraison funèbre de Charles III, M. le Gouverneur Général « tient à rappeler que « la manifestation de la douleur publique aux « obsèques solennelles de ce Prince vénéré, ainsi « que le concert de louanges et de bénédictions « qui ont salué le passage de son cercueil, consti- « tuent l'hommage le plus significatif, le plus « respectueux, le plus touchant qu'il soit possible « de rendre à sa mémoire. »

M. de Farincourt continue à peu près en ces termes :

Après un juste tribut de larmes et de regrets offert à celui qui fut leur Souverain et dont chacun des actes constitue un bienfait, les Monégasques, inébranlables dans leur fidélité dynastique, tournèrent un regard confiant vers l'héritier du trône et, dans un élan d'enthousiasme indescriptible, poussèrent le cri traditionnel :

Le Prince est mort, vive le Prince !

L'instinct populaire se trompe rarement, et c'est bien lui, messieurs, qui a été l'inspirateur des chaleureuses acclamations par lesquelles notre excellente population a voulu manifester l'ardeur de sa foi en son nouveau Souverain, en son esprit ouvert à tous les progrès de la science et de la politique, en son cœur libéral et généreux.

Cette foi nous la partageons tout entière, et c'est avec la certitude d'aller au devant de vos désirs que je vous

propose de lever nos verres à S. A. S. M^{gr} le Prince Albert I^{er}, à son long règne, à son bonheur parfait !

Le Baron de Farincourt fait ensuite allusion aux fêtes enthousiastes qui ont suivi l'avènement du Prince Albert I^{er} à la couronne des Grimaldi. Il rappelle « que si la période des tristesses a fini « lors des fêtes du couronnement, ce fut surtout « à dater du mariage qui a comblé les vœux de « Son Altesse Sérénissime et nous a donné la « plus gracieuse des Souveraines, que nous som- « mes rentrés à pleines voiles dans la période des « joies et des espérances. »

Que la Princesse Alice, ajoute-t-il, nous permette de déposer à ses pieds, en notre nom et au nom d'un peuple dont Elle a conquis l'affection le jour même de son entrée triomphale à Monaco, l'hommage d'un dévouement sans bornes, ainsi que d'une humble et sincère reconnaissance pour l'empressement charitable avec lequel, fidèle aux traditions humanitaires qu'Elle a puisées au foyer paternel, Elle a daigné prendre, sous son Auguste patronage, nos établissements de bienfaisance et nos écoles populaires.

Je vous propose, Messieurs, de porter un toast respectueux à S. A. S. Madame la Princesse Alice !

Qu'Elle vive !

Qu'Elle vive longtemps et que tous ses vœux s'accomplissent !

C'est également le souhait que nous adressons à M^{gr} le Prince Héritaire, en priant Son Altesse Sérénissime de vouloir bien nous autoriser à y joindre nos chaleureuses félicitations pour les succès qui ont couronné ses études secondaires et pour l'entrain viril avec lequel il continue à travailler afin d'étendre le cercle de ses connaissances.

Remplissons aussi un devoir cher à nos cœurs en renouvelant à S. A. Madame la Princesse Florestine de Monaco, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, à la noble sœur du Prince Charles III, à celle dont l'affection sut adoucir ses dernières souffrances, et qu'il aimait si tendrement, l'hommage du souvenir respectueux et fidèle que nos cœurs lui conservent, sans oublier les Princes, ses fils, qui ont été élevés et ont grandi sur le sol monégasque !

S'adressant enfin au Corps Consulaire, il termine son allocution par les paroles suivantes :

Messieurs les Consuls,

Je vous remercie, avec effusion, au nom du Gouvernement de Son Altesse Sérénissime, de la part que vous ne cessez de prendre à nos deuils comme à nos joies.

En agissant ainsi, vous êtes les interprètes fidèles des sentiments de sympathie, d'estime et de considération dont l'expression est venue de tous les trônes, de toutes les Présidences du monde civilisé à l'adresse de mon Auguste Maître, lors des trois grands événements dont je viens de retracer les divers caractères. Permettez-moi de vous dire que cette circonstance double le prix déjà si grand par lui-même, que nous attachons à votre présence à ce banquet.

Je tiens également à souhaiter la plus cordiale bienvenue à vos nouveaux collègues :

Messieurs GLAIZE, Consul de la République Française ; de BATORINE, Chambellan de S. M. le Czar, Consul Impérial de Russie ; le Baron de BRÜCK, Consul Impérial

d'Allemagne; USQUIN, Consul des Etats-Unis du Mexique; MAÏSTRE, Consul Royal de Suède et Norvège.

Je suis heureux de pouvoir leur affirmer qu'ils ont immédiatement conquis nos sympathies, pris droit de cité parmi nous, et que tous mes efforts tendront non seulement à rendre l'accomplissement de leur mission agréable et facile, mais aussi à leur faire aimer, comme elle le mérite, notre chère et belle Principauté.

Après cette allocution couverte d'applaudissements, à laquelle il s'associe, M^r l'Evêque a bu à la paix universelle.

M. le Marquis Centurione, Consul Général d'Italie, a répondu, au nom du Corps Consulaire tout entier, en termes pleins d'une exquise courtoisie, et a bu aux Princes et à la Principauté.

M. Glaize, Consul de France, a ensuite remercié, au nom des Consuls récemment nommés, M. le Baron de Farincourt. Dans une délicate et fine improvisation, l'orateur a rappelé que le nom de notre Gouverneur Général était connu de tous comme synonyme de paternel et savant administrateur; à ce nom s'attache une éclatante réputation d'affabilité, de rapports aimables qui le font apprécier de toutes les puissances représentées à Monaco.

Le Consul de France et ses collègues s'associent profondément aux sentiments d'une population heureuse et justement fière d'avoir pour Prince le descendant d'une des plus anciennes familles de l'Europe qui, aux grands souvenirs historiques et chevaleresques de ses ancêtres, a su ajouter une gloire plus particulièrement propre à notre siècle, celle qui s'attache à la haute culture et aux découvertes de la science.

Enfin, M. le Consul d'Angleterre porte un toast à M^r l'Evêque dont il apprécie depuis de longues années la finesse de l'esprit, l'amabilité et la bienveillance.

Sa Grandeur exprime ses remerciements à M. Harris, ajoutant que si les croyances religieuses de l'honorable Consul de S. M. Britannique diffèrent des siennes, il est heureux du moins de constater que leur deux cœurs battent souvent à l'unisson.

Les fêtes populaires ont, l'après-midi, repris leurs cours par des jeux divers organisés avec un grand zèle par M. Gustave Bérenger, qui a su mériter les félicitations de toute la jeunesse monégasque.

Le soir, la foule s'est portée à Monte Carlo, où l'Administration de la Société des Bains de Mer avait orné ses jardins d'une façon féerique. La place du Casino, les terrasses, les avenues n'étaient que festons et astragales.

La soirée (une soirée printanière), s'est terminée par les merveilles pyrotechniques du feu d'artifice tiré par Ruggieri et l'embrasement du rocher de Monaco. Puis les milliers d'étrangers accourus de toutes parts pour assister à notre fête nationale se sont retirés en emportant surtout de l'entrain, du calme et de la bonne tenue de la population monégasque, la meilleure impression. En effet, pas un seul incident n'a été à regretter, et pourtant l'on évalué à 20,000 environ le nombre des spectateurs de la fête de samedi dernier.

La Saint-Albert a été fêtée à Marchais comme à Monaco. Un banquet, présidé par le Régisseur du château, a réuni environ soixante personnes, qui témoignaient à l'envi à la famille Princièrè leur pieux souvenir pour le passé et leur attachement au présent.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1890 a été de . . . 34,691
Il n'a été, en octobre 1889, que de . . . 31,365
Différence en faveur ne 1890 : 3,326

Judi dernier, une touchante cérémonie réunissant, à 8 heures du matin, à la Cathédrale, une partie notable de la population de la ville.

M^r Ramin célébrait ses noces d'argent. Il y a eu,

en effet, le 13 de ce mois, vingt-cinq ans que le digne et vénéré pasteur administre la paroisse de Monaco, et qu'il se fait aimer de tous par sa charité évangélique et l'esprit large qu'il apporte dans son saint ministère.

Avant l'Offertoire, M. le Curé Ramin a adressé quelques paroles émues à ses paroissiens, les remerciant des sympathies qu'ils lui témoignaient par leur présence, et promettant de se consacrer de plus en plus aux devoirs que son dévouement lui rend très doux.

Il a ensuite reçu les compliments des assistants qui tous ont formé le vœu de conserver leur bien-aimé curé assez longtemps pour fêter ses noces d'or.

Le jeune Edouard Sinet, élève au Collège Saint-Charles, a trouvé dans l'avenue de la Porte-Neuve un billet de banque qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police.

M. Vachier, négociant à Toulon, de son côté, a déposé une montre avec chaîne en argent, qu'il avait trouvée devant l'hôtel Métropole.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces actes de probité.

Dorénavant, comme en France, les bureaux de poste de la Principauté seront fermés à 6 heures du soir, les dimanches et jours fériés.

A l'occasion de la fête de sainte Cécile, une messe en musique, à laquelle assistera la Société Philharmonique sera célébrée dimanche prochain à 9 heures précises, à la Cathédrale.

Une erreur s'est glissée dans notre entrefilet de mardi dernier, annonçant la nomination de M. le curé doyen de Luxeuil comme chanoine honoraire de la cathédrale. Il faut lire: M. l'abbé Henri Sallot, au lieu de Honoré.

LES TRAINS DE LUXE SUR LE LITTORAL.

La saison d'hiver s'annonce comme devant être exceptionnellement brillante sur les bords de la Méditerranée, où déjà de nombreux touristes se sont installés dans leur ville ou sur leur plage de prédilection.

Aussi nos lecteurs verront-ils avec intérêt, que les C^{ies} des chemins de fer P.-L.-M. et du Nord ont combiné avec la C^{ie} Internationale des Wagons-Lits, pour cet hiver, l'organisation la plus complète pour leurs services rapides de luxe, que nous indiquerons seulement ici au départ de notre ville.

1° *Le Nice-Express.* — Tous les jours, depuis le 10 novembre, ce train de Luxe composé simultanément de Lits Salons P.-L.-M., de Sleeping Cars de la C^{ie} Internationale des Wagons-Lits et d'une grande Voiture-Restaurant, part de Monaco à 11 heures 28 matin pour arriver à Paris (Gare de Lyon) le lendemain à 8 h. du matin.

2° *Le Méditerranée-Express.* — Trois fois par semaine, les lundi, jeudi et samedi, ce train de luxe part de Monaco à 6 heures 28 soir, pour arriver à Paris (Gare du Nord) le lendemain à 3 heures du soir.

La correspondance est assurée aux voyageurs se dirigeant vers l'Angleterre (par le Club-Train à 3 heures 30) vers la Belgique et la Hollande (par l'Express de 3 heures 50) vers l'Allemagne (par le train de 6 heures 20) et vers la Bavière, l'Autriche-Hongrie etc... (par l'Orient-Express à 6 heures 25 du soir).

POSTES

Service d'Hiver du 8 Novembre 1890

BUREAU DE MONACO
Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE — Départ (heure de Monaco)

Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 30 matin.

Antibes, Cannes, Le Cannet, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 10 h. 50 matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes,

Cannes, Vence, Mougins, Mouans-Sartoux et Valbonne, midi.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Mareille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux.

Roquebrune et Menton, 2 h. 50 soir.

Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. soir.

Turbie et Couvent de Laghetto, 5 h. matin.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE
APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Draguignan, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Roquebrune et Italie.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, 8 h. 30 matin.

Nice, Saint-Jean, Menton, Roquebrune, Monte Carlo et Italie, 2 h. soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, etc.

Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Etranger et Monte Carlo, 7 h. soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO
et vice-versa

1^{er} départ, 8 h. 35 mat; retour à Monaco, 9 h. 35 mat.

2^e départ, 2 h. soir; retour à Monaco, 3 h. soir.

3^e départ, 6 h. 25 soir; retour à Monaco, 7 h. 25 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La troisième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 6 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOITES DU BUREAU

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 50 matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 10 h. 50 matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Valbonne, Mougins, Vence, 11 h. 45 matin.

Menton, Roquebrune, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 2 h. 40 soir.

Menton, Italie, Autriche, correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 6 h. 50 soir.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 9 h. 50 s. Monaco, Nice, La Turbie (toutes destinations, voie de France), 10 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Roquebrune, Menton, Italie, Autriche.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco (France et Etranger), 9 h. matin.

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Nice, Saint-Jean, Monaco, 2 h. 30 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 7 h. 30 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO
et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

9 h. matin, 2 h. 25 soir, 6 h. 50 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

9 h. 10 matin, 2 h. 35 soir, 7 h. soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

CHAUFFAGE DES APPARTEMENTS

M. le docteur Chantemesse, agrégé à la faculté de médecine et médecin des hôpitaux de Paris, a donné lecture au comité consultatif d'hygiène de France d'un rapport sur le mode de chauffage des habitations. Le Comité en a approuvé les conclusions en émettant le vœu que la plus grande publicité leur soit donnée.

Plusieurs cas d'empoisonnement aigu ou chronique produits par l'oxyde de carbone dégagé dans les appartements par les poêles à combustion lente ont été signalés à l'Académie de médecine. Les troubles pathologiques,

qui relèvent de cette intoxication, sont infiniment plus nombreux que ne pourrait le faire supposer la statistique des cas mortels. Dans les appartements où la vapeur de charbon pénètre, il est peu de personnes qui n'en soient frappées à un degré quelconque.

La question du meilleur procédé de chauffage est encore à l'étude. Les avantages de la cheminée à feu flambant sont appréciés de tout le monde, une grande quantité de chaleur produite se dégage par le tuyau de la cheminée. Mais si cette perte de calorique augmente la dépense, en revanche elle assure l'élimination des produits toxiques de la combustion.

Le chauffage par les calorifères n'est pas très nuisible. Les poêles de faïence ou de fonte doublés en briques réfractaires n'éveillent d'autres craintes que celles qui peuvent résulter d'un mauvais tirage, mais il en est autrement de ceux qui laissent traussuder l'oxyde de carbone lorsque leurs parois rougissent.

Malheureusement, les tentatives pour réduire au minimum les frais de combustible n'ont approché du but qu'en sacrifiant les précautions hygiéniques. Les poêles dits économiques ont joui d'une grande vogue dans le public qui ne savait pas que dans l'emploi de ces appareils le danger croissait dans la même mesure que l'économie. La mobilité de ces poêles multiplie les causes de mauvais tirage et la diffusion des gaz toxiques, qui menace non seulement les personnes qui font usage de ces appareils, mais encore celles habitant la maison qui ont une cheminée commune aux divers logis. Enfin, leur installation ou leur fonctionnement vicieux constituent un péril reconnu, notamment dans le cas où les gaz, au lieu de s'échapper au dehors, sont refoulés à l'intérieur par une cause quelconque.

Les conclusions suivantes ont été adoptées :

1° Il y a lieu de signaler le danger de la mobilité des poêles à combustion lente ;

2° L'installation d'un poêle à combustion lente, dans une pièce, doit être précédée d'une enquête d'un architecte, pour s'assurer que la ventilation de la pièce est suffisante ; que le coffre de la cheminée ne communique pas avec celui d'autres cheminées voisines ; enfin que des ouvertures telles que celles des *ventelles* dites de ventilation ne permettent pas aux gaz toxiques de refluer dans la chambre.

Le Comité estime que, quelles que puissent être les difficultés d'une semblable réglementation, la protection de la vie et de la santé publiques ne saurait être écartée par des soucis d'agrément ou d'économie.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Un terrible accident vient d'arriver aux mines de houille de Bonnettes, situées entre Hyères et Bonnes. Un ouvrier est tombé d'une hauteur de quatorze mètres et s'est fracassé le crâne. La mort a été instantanée.

— L'escadre d'évolutions de la Méditerranée et du Levant, sous les ordres du vice-amiral Charles Duperré, était signalée, dès le 15 au matin, en vue de Toulon.

A 11 heures et demie, le *Formidable*, vaisseau-amiral, faisait le premier son entrée sur rade et s'amarrait au coffre 6. Les autres suivaient de près et prenaient leur mouillage comme suit : le *Trident*, au coffre 11 ; le *Vauban*, coffre 14 ; *Amiral-Duperré*, coffre 7 ; *Amiral-Baudin*, coffre 10 ; *Courbet*, coffre 8 ; *Redoutable*, coffre 9 ; *Duguesclin*, coffre 15 ; *Cécille*, coffre 18 ; *Bayard*, coffre 16 ; *Tage*, coffre 17 ; *Vautour*, coffre 3 ; *Faucon*, coffre 2 ; *Forbin*, coffre 1. Ce dernier navire, ayant eu des avaries de machine en route, a dû être escorté jusqu'à l'entrée de la rade, où le *Robuste* est venu le prendre pour le remorquer jusqu'à son poste de mouillage.

Les équipages ont pu descendre à terre dès une heure de l'après-midi, emplissant nos rues de cette animation particulière qui marque chacun des retours de l'escadre.

Cannes. — S. M. Dom Pedro, accompagné du prince de Saxe-Cobourg-Gotha, son petit-fils, le vicomte d'Aljezur, son chambellan, du comte Motta-Maia, son médecin, est arrivé à Cannes mardi dernier, à 1 heure 17, par le train de luxe. Il a été reçu en gare par un groupe de chevaliers de la Rose du Brésil. Il est descendu à l'hôtel Beau-Séjour.

— Le grand-duc Michel, cousin du Tzar, est arrivé mercredi avec sa suite, à 1 heure 17. Il était attendu à la gare, par les jeunes enfants de la grande-duchesse de Mecklembourg, sa sœur. Il est descendu à l'hôtel Montfleury. Son frère, le grand-duc Pierre, réside à l'hôtel Beau-Séjour.

Vence. — La cueillette des violettes pour bouquets a commencé depuis quelques jours ; la récolte est assez abondante. Les violettes se paient environ 3 fr le kilogr.

Nice. — Le comité administratif des fêtes a décidé, dans sa séance du 12 courant, d'accorder les prix suivants aux grands chars les mieux illuminés pendant la fête de l'avenue de la Gare : 1^{er} prix, 500 fr. ; 2^e prix, 300 fr. ; 3^e prix, 200 fr. Ces prix sont indépendants de ceux accordés après le grand corso carnavalesque.

Les couleurs des redoutes ont été fixées ainsi qu'il suit : 1^{re} redoute : *Blanc* avec ornementation *jaune*, autant que possible vieil or ; 2^e redoute du printemps : *Blanc* et ornementation *bleu clair*. Le budget de la prochaine saison a été complètement approuvé. Les commissions devant élaborer les différentes fêtes se réuniront au siège du comité, à dater du 14 courant. Le programme général des fêtes a été adopté et sera incessamment publié. Le comité a décidé de mettre en adjudication, sur soumission cachetée, la fourniture du Bonhomme Carnaval, d'après les dessins et cahier des charges, déposés au siège du comité. Cette adjudication aura lieu le vendredi 21 novembre courant, à 3 heures de l'après-midi. Les personnes qui désireront soumissionner pourront prendre connaissance tous les jours des dessins et cahier des charges.

Le *Corso blanc* a été supprimé et remplacé par une *retraite carnavalesque*, dont les détails seront publiés ultérieurement. Une grande extension sera donnée aux retraites, aux illuminations et aux feux d'artifice. Un nouveau modèle de torche, fabriqué par l'industrie niçoise, sera mis à l'essai pour la première fois.

Le comité a mis à l'étude l'organisation d'une immense farandole, avec le concours de toutes les musiques, parcourant les divers quartiers de la ville. Le point de départ sera la place Masséna. Un pressant appel sera fait aux différentes sociétés de mascarades, pour donner à cette fête populaire la plus grande animation possible.

Pour annoncer que les fêtes auront lieu aux dates indiquées, une musique civile donnera une aubade, à 10 heures du matin, dans la cour de la mairie et parcourra ensuite les rues de la ville. En outre, un guidon spécial sera hissé sur les mâts décoratifs de la place Masséna.

Le comité, vu le grand nombre de demandes de subventions qui lui ont été adressées par différentes sociétés, a décidé de ne subventionner que les fêtes organisées sous sa propre direction.

Le comité invite les auteurs de chars, anacades et mascarades à venir s'inscrire au bureau du secrétariat, à la mairie.

Villefranche-sur-Mer. — On construit actuellement dans notre ville, à l'entrée du port de la Darse, un magasin destiné à recevoir un grand approvisionnement de charbon, pour les navires de notre marine de guerre. Les travaux sont poussés très activement.

Menton. — La semaine dernière, la gendarmerie de Menton a conduit à Nice le nommé Accorsi Dominique, âgé de 39 ans, sujet italien, inculpé d'un vol d'obligations P.-L.-M. commis en 1883 à Marseille.

Ventimiglia. — M. Tamburini, vice-consul de France à la Spezzia, vient d'être nommé consul, chargé du vice-consulat à Ventimiglia.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le monde officiel est à la veille d'inaugurer ses réceptions de l'hiver. Le Président de la République et M^{me} Carnot ont donné le signal : ils reprennent, à partir du 20 de ce mois, leurs réceptions hebdomadaires du jeudi soir. Les trois premiers jeudis seront réservés aux membres du Parlement et à leurs familles.

La présence du prince et de la princesse de Danemarck à Paris a été l'occasion de nombreuses manifestations mondaines.

Un grand dîner a été donné en leur honneur à l'Elysée, auquel assistaient le haut personnel de l'ambassade de Danemarck, les ministres, leurs femmes et la maison du Président de la République ; vu l'incognito qu'on tenu à conserver leurs Altesses Royales, le dîner a été suivi de réception. Une très jolie soirée musicale et littéraire avait cependant été organisée. M^{me} Laudouzy, de l'Opéra-Comique, a délicieusement chanté la chanson de l'*Abeille*, de Victor Massé. Coquelin cadet a dit deux monologues très amusants et *J'ai vingt ans et demi*, une spirituelle chansonnette qui a été bissée. M. Georges Bert, de la Comédie Française, a fort bien dit *Mon loyer court*, les *Amoureux*, de Clairville, le *Lion et le Rat*, la

Pêche à la ligne, d'exquises poésies qu'on lui demandera cet hiver dans tous les salons.

Le ministre de Danemarck à Paris a offert au prince royal et à la princesse royale de Danemarck un dîner qui a été suivi d'une brillante réception.

Leurs Altesses Royales paraissent très satisfaites de leur séjour en France et le prolongeront le plus possible.

On commence à entr'ouvrir les salons.

La princesse de Brancovan a donné un grand déjeuner auquel assistaient le prince Vogoridès, le peintre Wencker, le baron de Saint-Amand, M. et M^{me} Vidal, la vicomtesse de Croy, M. Dessus, M^{me} Jamesson, le comte d'Ivry et le capitaine Jean de Pontevèse-Sabran. Le comte d'Ivry a annoncé que son père, le marquis d'Ivry, l'auteur de la belle partition des *Amants de Vérone*, venait de terminer un opéra intitulé : *Persévérance d'amour*, dont le sujet est emprunté à un conte de Balzac. Une sélection de cette œuvre sera prochainement entendue dans les salons de M^{me} Buloz.

Grand dîner chez le baron de Almeda, ministre de la République Dominicaine, en l'honneur de M. Gautier, vice-président de cette république, qui retourne à Saint-Domingue, après un assez long séjour en France.

Les concerts religieux de l'hôtel de Chambrun sont très suivis. On entre dans la chapelle silencieusement ; les programmes portent en grosses lettres, cette recommandation : *Dans la sainte chapelle, ne pas applaudir ni parler*. C'est une recommandation difficile à suivre quand on entend, comme jeudi dernier, M^{mes} Krauss et Conneau, M. Auguez, M. Vergnet, les virtuoses de l'orchestre de M. Colonne, interpréter magistralement des œuvres de Sébastien Bach, Pergolèse, Haëndel et Ambroise Thomas. Lorsque la séance musicale est terminée, on entre dans les salons, où un lunch est préparé.

La baronne Lucien Double, dont le salon est un centre littéraire très intéressant, a repris ses réceptions qui, cette année, ont lieu le vendredi.

Les grands mariages, chaque semaine plus nombreux, sont l'occasion de soirées de contrat. Le général et M^{me} Gervais en ont donné une très brillante à l'occasion du contrat de leur fille, fiancée au vicomte Lefebvre de Béhaine, fille de l'éminent diplomate. Très brillante soirée également chez M^{me} Gubbay pour le contrat de sa fille, M^{lle} Flora Gubbay, avec M. Jules Rueff. Les cadeaux, très nombreux, étaient exposés dans la grande galerie de réception. Le marquis et la marquise de Nicolay ont donné une grande matinée dans leur hôtel de la rue Saint-Dominique, pour les signatures de contrat de mariage de leur fille aînée, fiancée au comte de Clermont-Tonnerre, sous-lieutenant au 10^e de cuirassiers.

La bénédiction nuptiale a été donnée en la chapelle des Pères Passionnistes de l'avenue Hoche, au comte Paul Pradel de Lamase, fils du marquis et de la marquise Pradel de Lamase, et à M^{lle} de la Ferrière, fille du baron et de la baronne A. de la Ferrière.

Le mariage du comte de Galliffet, fils du général marquis de Galliffet, avec M^{lle} Stevens, belle-fille et fille du duc et de la duchesse de Dino, a été célébré en l'église de Montmorency. Les témoins étaient pour le comte de Galliffet : le duc de la Trémoille et le marquis de Lamberty ; pour M^{lle} Stevens : M. Whitelaw Reid, ministre des Etats-Unis en France, et M. Joseph Stevens, son frère. Il y a eu réception et lunch au château de Montmorency, résidence du duc et de la duchesse de Dino.

On annonce les prochains mariages :

Du comte de Saint-Mars, avec M^{lle} Hocmelle, fille du diplomate ;

Du comte de Pracontal, avec M^{lle} Bonne de Saint-Vallier ;

Du comte de Saint-Aldegonde, avec M^{lle} de L'Aigle.

Il y a eu une grande première... au château de Dampierre, où a été représenté un drame en trois actes : *Le Cœur et le Sang*, signé Manuela, pseudonyme sous lequel se cache M^{me} la duchesse d'Uzès. Le metteur en scène a été M. Febvre, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française. Les interprètes étaient M. le duc de Luynes, M. le comte A. de Contades, M. le comte Koziębrodzky, M. le comte J. de Gonidu, M^{lle} de Luynes et M^{lle} de Bannelos. On assure que *Le Cœur et le Sang* pourrait bien être joué cet hiver sur un véritable théâtre, et les applaudissements du public consoleraient certainement l'auteur des déboires de la politique.

Le théâtre des Bouffes-Parisiens a enfin trouvé une opérette qui amuse, *Miss Helyett*, le nouvel ouvrage de

